

Maîtrise des spécificités d'installation et d'intervention sur les systèmes de climatisation avec le fluide classé inflammable R32



Objectifs :

- ✓ Appréhender les exigences réglementaires spécifiques au fluide classé inflammable.
- ✓ Manipuler en sécurité, lors des opérations de récupération et de charge du fluide R32.
- ✓ Respecter les procédures documentaires, lors des manipulations du fluide

Public visé : Toute personne expérimentée du secteur du génie climatique, du conditionnement d'air et de la climatisation et possédant une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes catégorie 1.

Programme :

- ✓ Rappel de la réglementation et norme, applicables pour l'installation des systèmes de climatisation et de pompe à chaleur au fluide classé inflammable R32.
- ✓ Risques et moyens matériels spécifiques aux interventions.
- ✓ Rappels de physique. Connaissances élémentaires du phénomène d'effet de serre. Connaissances élémentaires des dispositions du règlement (CE) n°2037/2000.
- ✓ Caractéristiques de base des systèmes thermodynamiques incidence des fluides frigorigènes sur l'environnement et réglementations correspondantes.
- ✓ Gestion écologique du système et du fluide lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération – mise en service et entretien d'un composant d'un circuit frigorifique.
- ✓ Travaux pratiques réalisés sur des installations réelles.
- ✓ Suivi documentaire : Cerfa et ses annexes.
- ✓ Pose des Manifolds.
- ✓ Opération de récupération et de charge en fluide R32 et utilisation de la station de transfert.
- ✓ Contrôle d'étanchéité à l'azote.
- ✓ Tirage au vide.
- ✓ Charge en fluide frigorigène.
- ✓ Récupération et charge en huile d'un compresseur.
- ✓ Mesures à effectuer et interprétation.
- ✓ Rapport d'intervention

Moyens pédagogiques :

- ✓ Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.
- ✓ Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.
- ✓ Un support est remis en début de formation à chaque participant

Moyens techniques :

- ✓ Bancs d'essais frigorifiques.
- ✓ Station de charge et de récupération.
- ✓ Bouteilles de récupération par type de fluide.
- ✓ Détecteur de fuites conforme.
- ✓ Raccords flexibles avec obturateurs.
- ✓ Manomètres, thermomètres électroniques et balance de précision.
- ✓ Matériel de marquage.
- ✓ Vidéo projecteur.
- ✓ Support de formation

Moyens humains : Profil des formateurs : qualifiés dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec l'électricité.

Durée : 2 jours soit 14 h (8h30 – 12h30 / 13h 30 – 16h30)

Lieu : SPART Formation – 97 passage du poids public - 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX

Evaluation de la formation : Evaluation de l'action de formation :

- ✓ A chaud, dès la fin de la formation, mesurant la satisfaction des participants. Avec votre accord, votre note globale et votre commentaire peuvent être publiés sur notre site.
- ✓ A froid, 40 jours après la formation permettant de valider le transfert des acquis en situation de travail.

Résultat attendu : Obtention d'une attestation de fin de formation.

- ✓ Un avis nominatif et individuel comprenant une attestation de formation pré-rédigé sera adressé à l'employeur dans les 48 heures ouvrées suivant la fin de formation.

Nota : Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI.

Dates : Voir Devis et / ou convention (*Des feuilles d'emargement seront signées pour chaque demi-journée*)

Tarifs : Voir Devis et / ou convention (Frais d'examens inclus)

Délai d'accès : 11 jours ouvrés environ

Effectif : 1 à 6 personne(s)

Formation sans périodicité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, voir avec la Référente Handicap :

Laetitia SAINT-JOURS au 04.66.95.38.94 ou par mail contact@spartformation.fr

SPART Formation - 97 passage du Poids public - 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX - contact@spartformation.fr

Tél : 04.66.95.38.94

Siret : 88977025100029 - APE : 8559A - NDA : 76300470830 Ce numéro ne vaut agrément de l'Etat

SAS au capital de 1000 €

Hepack2 – V3 0224

